



MOT DU MAIRE



SÉCURITÉ

À plusieurs occasions, j'ai été interpellé au sujet de la présence policière sur le territoire Éboulois au cours des années.

Je tiens aujourd'hui à vous faire part de quelques données qui nous parviennent du *Rapport d'activités de la Sûreté du Québec*, poste de la MRC de Charlevoix.

Le conseil des maires de la MRC rencontre quatre fois par année les responsables du poste de la SQ de Baie-Saint-Paul afin d'échanger sur le rapport. Celui-ci fait état des résultats des priorités locales identifiées par le comité de sécurité publique (CSP) pour l'année en cours et l'évolution des activités selon une période de référence. Le comité est constitué des six maires de la MRC et des dirigeants du poste de la Sûreté.

De plus, chaque municipalité est parrainée par un agent qui rencontre le maire de quatre à six fois par année afin d'échanger sur la sécurité ainsi que les priorités et les particularités de sa municipalité. Ici, notre priorité est la circulation automobile, dont la vitesse et la circulation des véhicules hors route.

Sans entrer dans tous les détails du rapport, voici

Dans ce numéro :

Mot du maire	1-2
Installations septiques—CCU	2
Du côté de la bibliothèque	3
Gestion des matières résiduelles	3
Informations diverses	4

quelques données concernant notre territoire.

La Sûreté du Québec a effectué quatre-vingts « opérations vitesse » au cours des douze derniers mois. Cela s'est traduit par une hausse de 30 % des constats sur la route du Fleuve (362) et une augmentation de 110 % des constats sur nos routes municipales. Cependant, nous remarquons une baisse des collisions avec blessés et des collisions matérielles.

Les crimes contre la propriété sont en hausse de dix pour un total de douze sur la moyenne des quatre dernières années. Par ailleurs, les enquêtes et autres interventions policières sont stables depuis les trois dernières années, variant de neuf à onze annuellement.

À la suite de l'analyse des données répertoriées pour notre municipalité et pour l'ensemble de notre MRC, nous pouvons affirmer que nous vivons dans un milieu peu criminalisé et sécuritaire pour la population qui y réside. Néanmoins, il demeure que la vitesse est un élément prioritaire afin d'éviter des accidents mortels. Soyons donc plus responsables lors de la conduite d'un véhicule routier.

SECTEUR CAP-AUX-OIES

À la suite des hautes marées du printemps 2020 qui ont endommagé l'escalier donnant accès à la plage et en raison de la pandémie, nous n'avons pu corriger la situation pour la saison estivale 2020. Afin d'y remédier,

la municipalité installera sous peu un nouvel escalier au plaisir des estivants. Celui-ci sera amélioré et répondra adéquatement aux besoins des usagers cet été.

Toujours dans ce secteur, la conséquence d'un achalandage progressif de la plage a mené le conseil à réfléchir sur son utilisation autant par les résidents que par les visiteurs. Ainsi, la municipalité lancera dans quelques semaines une consultation auprès des résidents. L'objectif est d'entreprendre des actions précises afin de s'assurer d'un site bien géré, bien aménagé et respectueux de l'environnement et des personnes qui y vivent.

Chaque propriétaire d'une résidence permanente ou secondaire recevra par la poste des directives afin de compléter par Internet ou par un formulaire papier cette consultation.

J'espère grandement que les propriétaires de ce secteur répondront nombreux, car nous avons besoin de votre avis.

REMERCIEMENTS

La période que nous traversons, quel que soit notre âge depuis plus d'un an, soit par le confinement à géométrie variable avec perte de nos repères habituels, a affecté inévitablement notre moral à différents niveaux.

Heureusement, nous avons été en mesure d'amoinrir légèrement cette lassitude grâce à des activités et des équipements présents dans notre municipalité durant la période hivernale. *(Suite page suivante)*

MOT DU MAIRE (SUITE)

Avec originalité, créativité et dévouement, des bénévoles ont su nous divertir et faciliter la pratique de nos sports d'hiver préférés.

Je remercie chaleureusement toutes ces personnes de chez nous, instigateurs et instigatrices de ces événements et de ces équipements.

Merci au Camp Le Manoir pour la Chasse aux Lutins, très appréciée de nos tout-petits.

Merci au Comité de loisir pour le feu d'artifice magnifique et le concours

de sculpture sur neige qui a fait découvrir des talents cachés.

Merci au Club de ski de fond pour ses sentiers de ski balisés, bien entretenus et pour les nouvelles pistes de raquettes avec ces magnifiques percées visuelles sur notre région.

Merci aux bénévoles locaux du Club de motoneiges le Sapin d'Or qui permettent aux adeptes de ce sport hors route de circuler sécuritairement.

En terminant, je vous dis merci d'avoir suivi les mesures sanitaires

en raison de la Covid-19. De cette façon, nous avons pu éviter des éclo-sions majeures par nos gestes res-ponsables.

Je vous encourage, même vaccinés, à persister encore dans le respect des règles sanitaires afin d'être en mesure de profiter de la saison esti-vale qui amène parents, amis et visi-teurs dans notre magnifique munici-palité.

On se souhaite un bel été en santé !

Pierre Tremblay, maire

PROGRAMME INSTALLATIONS SEPTIQUES

Les propriétaires ayant reçu un avis de non-conformité de la MRC au sujet de leur installation septique ont jus-qu'au 30 novembre 2021 pour en effectuer la mise à niveau afin qu'elle réponde aux normes du « *Règlement provincial sur l'évacuation et le traite-ment des eaux usées des résidences isolées (Q.2 r.22)* ». »

La Municipalité des Éboulements vous rappelle qu'il est possible de vous aider par le biais du « *Programme de réhabilitation de l'environnement pour la mise aux normes des installations septiques* » en offrant le financement de l'étude de caractérisation de sol, le coût lié aux travaux et l'obtention de votre permis.

Vous devez vous inscrire au pro-gramme avant de commencer toutes interventions et la somme maximale des travaux de réfection admissibles est de 20 000 \$. De plus, ils doivent être exclusivement reliés à la réalisa-tion du nouveau système de traite-ment des eaux usées. **Le rembourse-ment de votre prêt sera effectué par la suite sur votre compte de taxes pendant une période maxi-male de 15 ans.**

Pour obtenir des informations sup-plémentaires concernant les diffé-

rentes modalités au programme et pour vous y inscrire, veuillez commu-niquer avec Mathieu Bilodeau, res-ponsable de l'urbanisme, au 418-489-2988 poste 1 ou en écrivant à l'adresse suivante :

mbilodeau@leseboulements.com

- APPEL DE CANDIDATURES - COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME (CCU)

La municipalité des Éboulements est à la recherche d'un nouveau membre afin de pourvoir à un poste au sein du CCU. Celui-ci est composé de deux membres du conseil municipal et de cinq citoyens. Les rencontres ont lieu minimalement une fois par mois.

L'objectif principal du comité est d'analyser différentes demandes con-cernant l'urbanisme et l'aménage-ment du territoire afin de soumettre des recommandations au conseil mu-nicipal afin que ce dernier prenne la décision finale.

Parmi les dossiers susceptibles d'être analysés par le CCU, notons à titre d'exemples les demandes de déro-gations mineures, les plans d'implanta-tion et d'intégration architecturale (PIIA), les études en zone à risque de mouvement de sol et les plans d'amé-nagement d'ensemble (PAE).

Les personnes intéressées doivent posséder un bon sens de l'analyse,

faire preuve d'objectivité, de neu-tralité et démontrer de l'intérêt re-lativement aux Lois et règlements concernant la planification territo-riale.

De l'expérience dans ce domaine serait un atout. Si vous désirez joindre ce comité, veuillez sou-mettre votre candidature en contac-tant Mathieu Bilodeau, respon-sable de l'urbanisme, à l'adresse suivante :

mbilodeau@leseboulements.com

PISCINE

À l'approche de l'été, plusieurs son-gent à installer une piscine sur leur propriété. Qu'elle soit creusée ou hors-terre, il est nécessaire d'obte-nir un permis auprès de la munici-palité afin qu'elle réponde aux normes et exigences gouvernemen-tales et municipales. Veuillez con-tacter l'inspecteur municipal pour obtenir les informations.

GARAGES DE TOILES

Veuillez prendre note qu'à compter du 15 mai, les garages de toiles ain-si que leurs structures doivent être enlevées des terrains et ce, sur tout le territoire de la municipalité. Elles pourront être remises en place le 15 octobre prochain pour la pé-riode hivernale.

NOTRE BIBLIOTHÈQUE

Nous sommes ouverts tous les **dimanches de 13 h à 15 h 30**. Les usagers peuvent consulter les livres en libre circulation, soit dans les différents rayons de la bibliothèque, ou sur une table à la disposition des usagers. Les mesures sanitaires sont exigées, port du masque et lavage des mains en entrant à l'édifice municipal et à la bibliothèque. Les livres retournés doivent être déposés dans la boîte prévue à l'entrée de la bibliothèque, le respect de la distanciation est exigé.

Merci à tous nos usagers pour votre collaboration et compréhension.

DERNIÈRES NOUVEAUTÉS ET ROTATION DE LIVRES

Nous sommes toujours à l'affût des dernières nouveautés, nous avons donc fait quelques nouvelles acquisitions. Si vous avez des suggestions, n'hésitez pas à nous en faire part

soit par téléphone au numéro 418-489-2990 ou par courriel à : bibliotheque@leseboulements.com.

Également, une rotation de livres est arrivée à la bibliothèque la première semaine de mai. Ces livres sont en provenance du Réseau des bibliothèques et seront à votre disposition sur une table à l'entrée de la bibliothèque. Soyez curieux, venez les consulter !

DIVERS : RETOUR DES LIVRES

Concernant les retours de livres, vous n'êtes pas pénalisés, quelle que soit la date de votre retour.

DONS DE LIVRES

Nous n'acceptons aucun don de livres, car notre espace de rangement est saturé et le programme EMPORTEZ-MOI n'est pas encore redémarré, donc nous comptons sur votre compréhension. Vous serez avisés dès que le programme sera en vigueur, nous espérons avoir le plaisir de vous l'offrir au courant de l'été prochain.

REPORT DE NOTRE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Nous sommes dans l'obligation de reporter d'une année supplémentaire notre Assemblée générale dont la tenue est envisagée le 15 mars 2022. Nous tenons à remercier très chaleureusement nos bénévoles pour leur indéfectible disponibilité ainsi que nos usagers pour leur constant soutien.

À LA RECHERCHE D'UN(E) CANDIDAT(E)

Un poste d'administrateur (trice) s'est libéré au sein de notre Conseil d'administration. Si vous êtes intéressé(e) à vous impliquer au sein de votre communauté, bienvenue parmi nous, nous serions très heureux (ses) de vous accueillir! Nous transmettre votre intérêt par courriel à : bibliotheque@leseboulements.com

HORAIRE D'OUVERTURE

Tous les dimanches de 13 h à 15 h 30

Francine Bolduc

Pour l'équipe de la bibliothèque

GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

COLLECTE DES ENCOMBRANTS RÉSERVEZ JUSQU'AU

27 MAI 2021,

LA COLLECTE DES ENCOMBRANTS AURA LIEU LE 2 JUIN 2021



Un maximum de six (6) articles par résidence est autorisé et ne doivent pas peser plus de 125 kg chacun. Nous vous demandons de ne pas les déposer en bordure de la route plusieurs jours à l'avance.

Seuls les encombrants seront collectés. Les déchets domestiques, les appareils réfrigérants, les appareils électroniques, les matériaux de construction, les fenêtres, les miroirs ainsi que les pneus sont interdits.

Merci de votre collaboration !

Contactez le 418 435-2639 poste 6012

Courriel : gmr@mrcharlevoix.ca

RÉSIDUS VERTS

La cueillette des résidus verts aura lieu dans la semaine du 17 mai. Veuillez déposer vos feuilles dans des sacs en papier ou des contenants retournables en plastique ou en métal en bordure de la voie publique le dimanche avant la semaine de collecte prévue.



ÉCOCENTRES

Les écocentres sont ouverts du 1^{er} avril au 13 novembre 2021.

· Écocentre de Saint-Urbain

Lundi au samedi de 9 h à 16 h 45

· Écocentre de l'Île-aux-Coudres

Mercredi et samedi de 9 h à 16 h 45

ÉCOBOUTIQUE DE SAINT-URBAIN SUR RENDEZ-VOUS SEULEMENTS

L'Écoboutique de Saint-Urbain est le magasin du réemploi dans Charlevoix. Vous y trouverez différents articles usagers en vente à prix modique.

Veillez téléphoner au 418 435-2639, poste 6012, du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h à 15 h pour prendre un rendez-vous, selon les disponibilités à l'horaire.

Les rendez-vous sont de trente minutes et deux membres d'une même famille peuvent se présenter en même temps. Le port du masque est obligatoire et il faut respecter les règles sanitaires en place.

Merci de votre collaboration!

INFORMATIONS

MOTION DE REMERCIEMENTS

Les membres du conseil municipal, le personnel et la population se joignent à moi afin de souhaiter une bonne retraite bien méritée à **MONSIEUR CLAUDE GAUTHIER** après vingt-huit années de loyaux services pour la communauté Ébouloise.

Je tiens à souligner que Claude a toujours eu le souci de la qualité dans son travail, du respect envers les citoyens et un très grand désir de servir la municipalité avec cœur comme si c'était pour lui-même.

Claude était comme un poisson dans l'eau au volant du camion de déneigement municipal. Que de kilomètres parcourus dans des conditions parfois périlleuses afin de rendre un service impeccable et sécuritaire aux usagers des routes municipales.

Merci beaucoup pour toutes ces années et bonne retraite !

Pierre Tremblay, maire

MOTION DE FÉLICITATIONS JÉRÉMY HARVEY

Au nom du conseil municipal et de la population des Éboulements, Mario Desmeules, conseiller, adresse une motion de félicitations à Jérémy Harvey des Éboulements et étudiant de 5^e secondaire au Centre éducatif Saint-Aubin.

Celui-ci a obtenu la médaille du lieutenant-gouverneur pour la jeunesse qui récompense l'engagement et l'implication scolaire et communautaire.

Nous souhaitons bon succès dans les futurs projets et la poursuite des études de Jérémy Harvey.

OPPORTUNITÉ À SAISIR !

Les Habitations des aînés de la municipalité des Éboulements offrent actuellement un logement 3 ½ prêt à être occupé. Ce milieu de vie correspond aux personnes âgées de 50 ans et plus, étant encore autonome et dont les revenus sont plus faibles. Enfin, cette opportunité est idéale pour quelqu'un qui recherche une certaine sécurité, une possibilité de socialisation et d'activités faciles d'accès. Pour plus d'informations, veuillez joindre Madame Hélène Desmeules au : 418-635-1272 ou par courriel à : helene@alimentscharlevoix.ca

MUSÉE MARITIME DE CHARLEVOIX

À l'occasion de son 40^e anniversaire et du 75^e des Chantiers maritimes de Charlevoix, le Musée inaugure cette année deux nouvelles expositions. *Elles portaient leur nom*, une exposition sur le ton de la confiance racontée par la *Mémoire des lieux*. Le Musée, le chantier, les goélettes s'amalgament, se tricotent, s'épissent pour rendre hommage aux femmes du pays des goélettes. Dans le Pavillon des pilotes du Bas Saint-Laurent, *Le huitième voyage : à la vitesse du vent*, une exposition ludique, technologique et contemporaine pour amuser petits et grands avec l'histoire des goélettes à voile.

À compter du 20 mai, le Musée ouvrira du jeudi au dimanche, de 10 h à 18 h. L'horaire régulier de 7 jours par semaine débutera le 17 juin. Les résidents qui souhaitent se procurer leur passeport annuel individuel ou familial gratuit sont invités à contacter la billetterie du Musée maritime de Charlevoix ou la municipalité. Bienvenue au pays des goélettes !

Marie-Hélène Thivierge, coordonnatrice

MUNICIPALITÉ DES ÉBOULEMENTS
2335, route du Fleuve
Les Éboulements (Québec) G0A 2M0

Téléphone : 418 489-2988

Messagerie :
municipalite@leseboulements.com

MEMBRES DU CONSEIL

MAIRE : Pierre Tremblay
Conseillères : Sylvie Bolduc
Diane Tremblay
Conseillers : Emmanuel Deschênes
Mario Desmeules
Johnny Gauthier



RETROUVEZ-NOUS SUR LE WEB
leseboulements.com et
Notre page Facebook : municipalité
des Éboulements

SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL : LUNDI, 7 juin
LUNDI, 5 juillet LUNDI, 2 août

HEURES D'OUVERTURE : le bureau municipal est ouvert du lundi au jeudi de 8 h 15 à 12 h et de 13 h à 17 h et le vendredi de 8 h 15 à 12 h 15. Veuillez prendre note qu'en raison des conditions sanitaires en vigueur, les portes de l'édifice municipal sont fermées au public et ce, jusqu'à avis contraire.

DIRECTRICE GÉNÉRALE ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE : LINDA GAUTHIER
SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE ADJOINTE : DANIELLE TREMBLAY
CHARGÉ DE PROJET ET URBANISME : MATHIEU BILODEAU
SECRÉTAIRE ADMINISTRATIVE : VALÉRIE TREMBLAY

DIRECTEUR DES TRAVAUX PUBLICS ET CHEF POMPIER : GRÉGOIRE BOUCHARD
CHEF D'ÉQUIPE : PATRICK BOUCHARD
INSPECTEUR EN BÂTIMENT : JUSTIN GINGRAS

L'inspecteur est présent le mardi et mercredi de 8 h 30 à 16 h 30

SERVICE D'URGENCE : 9-1-1
SERVICE D'INCENDIE (PERMIS DE BRÛLAGE) : 418 635-1215

Votre prochain Écho des Éboulements paraîtra le 9 juillet. Pour informations, veuillez communiquer avec Danièle Tremblay, responsable, à dtremblay@leseboulements.com